



RENSEIGNEMENTS
 Office de Tourisme de Culan
 Place du Champ-de-Foire
 18270 Culan
 02 48 62 03 92
<http://perso.wanadoo.fr/ot.culan>

À VOIR ALENTOUR
 Barrage des Chetz,
 et son panorama.
 Belle forêt de chênes.
 Ruines du château
 de La Roche-Guillebaud.
 Bourg, château
 et viaduc à Culan.

Coordonnées GPS au départ
 Latitude 46° 30' 05,53"
 Longitude 2° 19' 52,23"



Code de bonne conduite du randonneur

- Restez sur les sentiers balisés, respectez les propriétés privées, les cultures, le milieu naturel, la flore et la faune
- N'abandonnez pas de débris
- N'allumez pas de feu et ne jetez pas vos cigarettes
- Tenez votre chien en laisse et ne vous approchez pas des animaux en pâture
- Refermez bien les clôtures derrière vous
- Emmenez de l'eau et ne buvez pas celle des ruisseaux ou des fontaines
- Avant de partir, renseignez-vous sur les périodes de chasse et consultez la météo
- Ne surestimez pas vos capacités ni celles de vos enfants : tenez compte de la longueur et de la difficulté des itinéraires
- Par respect pour les autres, soyez discrets et évitez les stationnements gênants



Le barrage des Chetz.

Prix : 1,00 €

Circuit extrait du guide départemental de randonnée *Le Cher*, qui présente 46 balades à pied et 4 à VTT.



ISBN 2-84466-114-9



9 782844 661142

Marche

BALADE À PIED



CIRCUIT 45

SIDIAILLES

LE GRAND TOUR DU LAC

Sous les frondaisons d'une forêt de chênes, ce chemin facile suit le pourtour sinueux de la retenue de Sidiailles. Les berges abruptes de l'Arnon et les ruines du château de La Roche-Guillebaud laissent imaginer la sauvagerie des lieux tels que les connut George Sand.

DURÉE
3 h 45

LONGUEUR
13,5 km

BALISAGE
jalons "Le Cher Pas à Pas"

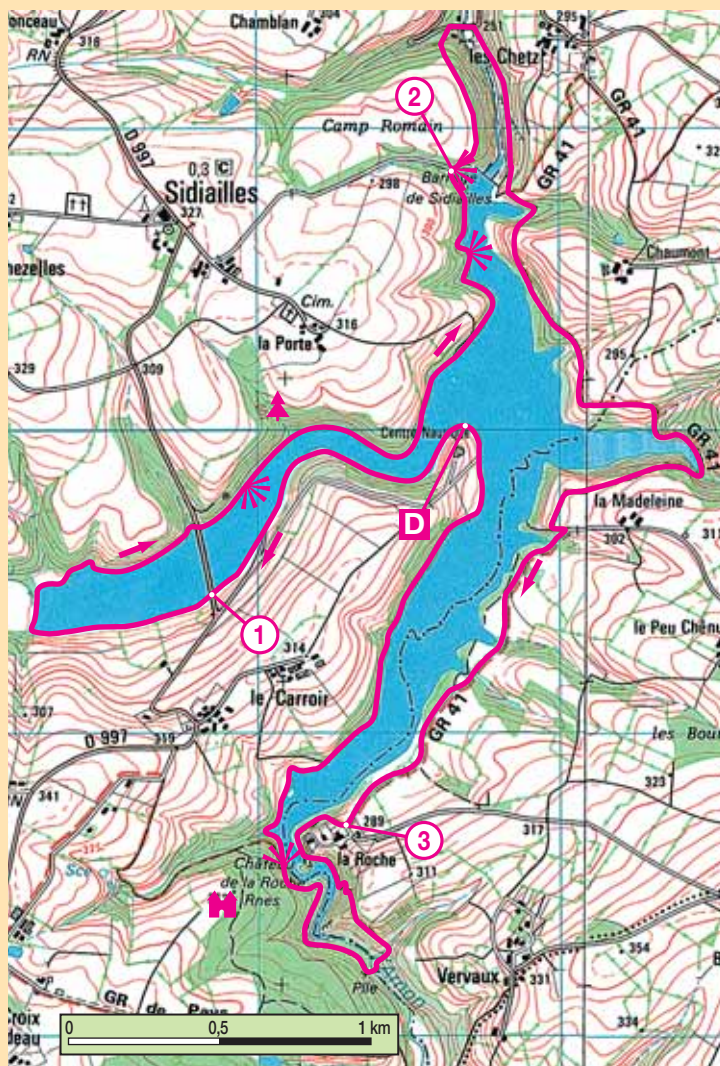
ALTITUDES
▼ 230 m ▲ 300 m

ATTENTION
⚠ quelques passages difficiles



Le château de La Roche-Guillebaud domine l'Arnon.





CIRCUIT 45 - Carte IGN n° 2327 O&E ©IGN Paris 2006, autorisation n° 50-1689

ACCÈS AU DÉPART : de Sidaillies, prendre la D 997 vers le sud et tourner à gauche au bout du pont sur la retenue. Descendre jusqu'au parking.

D Du centre nautique au bord de la retenue. Se garer sur le parking et rejoindre le bord de l'eau. Prendre à gauche un chemin balisé de doubles

marques orange, en longeant le lac.

1 Passer sous le pont et poursuivre le chemin balisé en orange. Faire le tour du « bras » du lac, repasser sous le pont et poursuivre (belvédère), toujours par ce chemin, jusqu'au barrage (autre belvédère).

2 Poursuivre jusqu'au restaurant Les Chetz au bord de l'Arnon. Passer près d'une barrière métallique verte avec des indications sur la réglementation de la pêche. Continuer en longeant le lac jusqu'à La Roche-Guillebaud.

3 Au hameau, garder le chemin jusqu'à la passerelle sur l'Arnon, puis prendre à droite et passer en vue des ruines du château de La Roche-Guillebaud. Quitter alors ce chemin et suivre à droite celui qui continue de longer la retenue ; garder le cap jusqu'à l'arrivée.

© Rémy Lacroix

De nos jours, les prés clos de haies où paissent des bœufs blancs de race charolaise ont remplacé les landes de bruyères hantées au XIX^e siècle par les personnages de George Sand dans ses romans *Mauprat* et *Les Maîtres sonneurs*. Autre changement d'importance dans le paysage, un plan d'eau de 90 hectares est créé en 1976 sur la vallée de l'Arnon et de son affluent la Joyeuse par la construction du barrage des Chetz. Cette retenue, dont la profondeur avoisine par endroit les 20 mètres, est destinée à alimenter quarante communes en eau potable. Sur ses rives, au lieu-dit Le Carroir, ont été aménagées une plage ainsi qu'une base de loisirs où l'on peut pratiquer les sports nautiques non motorisés : planche à voile, canoë-kayak, pédalo, canotage...

Encore debout à l'extrémité sud du lac, les vestiges solitaires de la forteresse de La Roche-Guillebaud nous ramènent au XII^e siècle où est faite la première mention du château. En 1188, La Roche-Guillebaud est assiégée et prise par Philippe Auguste. Elle dépendait jusqu'alors du roi d'Angleterre. Plusieurs fois reconstruit, le château est acheté en 1610 par Sully et définitivement abandonné depuis le XVII^e siècle.



La base nautique du lac de Sidaillies.

© Textes Maryline Gatepaille